

BIOPONI, acteur incontournable dans l'aquaponie professionnelle

Trois passionnés d'aquaponie ont créé la SCOP (Société Coopérative et Participative) BIOPONI, une entreprise d'ingénierie, d'études, de conseil et de formation en aquaponie et aquaculture recirculée.



Jérôme DARRAS, Félix HAGET et Jean-Baptiste RAGOT

L'aquaponie, une solution d'avenir

Face à l'épuisement du modèle agricole actuel, aux changements climatiques et sociétaux, aux nouvelles attentes des consommateurs, l'aquaponie s'impose comme une solution d'avenir. L'aquaponie est une combinaison entre l'aquaculture et la production de plantes. Les éléments dissous sécrétés par les organismes aquacoles sont convertis par les bactéries en nutriments facilement assimilables par les racines des végétaux.

Choisir l'aquaponie, c'est apporter des bienfaits écologiquement, socialement et techniquement.

En effet, cela limite drastiquement l'utilisation d'engrais chimiques, elle se pratique en circuit court et local dans un écosystème maîtrisé et productif. Elle représente 90% d'économie d'eau par rapport à l'agriculture conventionnelle avec zéro OGM et antibiotiques ou pesticides de synthèses.

La SCOP comme structure commune

BIOPONI est née de la passion commune de 3 consultants dans le domaine de l'aquaponie. Félix HAGET, associé fondateur de la coopérative, entraîne dans l'aventure Jérôme Darras, biologiste marin et Jean-Baptiste RAGOT, ingénieur agronome. Ensemble, ils concentrent leur expertise et se lancent dans la création de BIOPONI, qui va constituer une structure plus stable en termes d'équilibre, de vision humaine et économique.

« Pour avoir cette stabilité et être en adéquation avec nos valeurs et notre vision, nous avons choisi le statut de Société Coopérative. N'ayant pas de véritables connaissances sur ce type de structure, nous avons pu bénéficier du soutien et de l'expertise de l'Union Régionale afin de se créer en SCOP. Avec cette appartenance à ce réseau nous pourrions monter en compétences grâce aux formations proposées par l'URSCOP mais aussi trouver des synergies avec d'autres coopératives et surtout porter la voix des SCOP » affirme Félix HAGET.

BIOPONI, une entreprise en développement

BIOPONI, c'est avant tout un accompagnement de A à Z pour les porteurs de projets qui souhaitent s'inscrire dans le domaine de l'aquaponie et où des solutions innovantes ont été travaillées de façon évolutive afin de répondre aux besoins spécifiques de chacun.

Aujourd'hui, le cabinet a déjà réalisé 28 projets, un peu partout dans le monde, preuve de son expertise à l'international. L'équipe compte 3 salariés-associés et travaille également avec 2 consultants extérieurs, formés et amenés à rejoindre la SCOP prochainement.

BIOPONI travaille en étroite collaboration avec *Eauzons!*, une des premières fermes d'aquaponie dimensionnée par la SCOP en France, et *HydrOccitanie*, un revendeur de matériel spécialisé en aquaponie professionnelle et assistant pour le montage des fermes. L'idée étant que le porteur de projet puisse notamment s'imprégner de ces deux structures.

Persuadés que la transmission des connaissances est aussi importante que la dimension de conseil au sein de leur cabinet, BIOPONI est aussi organisme de formation. À ce titre, la formation « Aquaponie Professionnelle » se tient tous les deux mois dans l'un des temples de l'agriculture à Toulouse : L'école d'ingénieurs de Purpan. Prochain rendez-vous du 23 au 25 Juin 2021 !

Avec plus de 70 nouveaux aquaponistes déjà formés, BIOPONI a pour objectif de développer davantage son offre de formation notamment via la digitalisation et l'obtention des certifications Qualipo et Qualicert (afin d'être éligible au CPF en plus du financement Vivea actuellement).



BIOPONI

contact@bioponi.fr

bioponi.com

À propos de l'Union Régionale des SCOP Occitanie pôle Pyrénées qui fédère les SCOP (Sociétés Coopératives et Participatives) et les SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) de l'ex-région Midi-Pyrénées, présentes dans tous les secteurs d'activité. Structure d'accompagnement à la création, reprise et transmission d'entreprises en coopératives, l'URSCOP propose un service complet aux adhérents et aux porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création comme à leur développement, formations... Structure soutenue par la Région Occitanie, le FSE et Toulouse Métropole.

Contacts presse

URSCOP Occitanie – Pôle Pyrénées - Sophie HEMARDINQUER - 06 32 83 37 90 - shemardinquier@scop.coop

URSCOP Occitanie – Pôle Pyrénées – Amina CHANEGRIHA - 06 07 14 52 81 - achanegriha@scop.coop